



**PROCÈS VERBAL DE LA SESSION RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
TENUE LE 9 MARS 2015 À 19H**

**SONT PRÉSENTS :**

Madame Nicole Champagne,	Mairesse
Monsieur Gilles Desgagnés,	Conseiller
Madame Noëlla Comeau,	Conseillère
Monsieur Rock Cormier,	Conseiller
Madame Martine Poitras,	Conseillère
Monsieur Réjean Sini,	Conseiller
Madame Martine Labrie,	Conseillère

Madame Nicole Champagne, mairesse, ouvre la session à 19h.

2015-036

**2- LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'ordre du jour tel que lu.

2015-037

**3- ADOPTION DU PROCÈS VERBAL DU 9 FÉVRIER 2015**

Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter le procès verbal du 9 février 2015.

2015-038

**4- DÉPÔT DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES**

Il est proposé par Madame Noëlla Comeau et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le dépôt de l'état des revenus et dépenses.

2015-039

**5- ADOPTION DES COMPTES PAYÉS**

Il est proposé par Monsieur Gilles Desgagnés et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Godbout ainsi que la secrétaire-trésorière ont approuvés les déboursés totalisant la somme de 13 878.67\$.

2015-040

**6- ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

Il est proposé par Madame Martine Labrie et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Godbout ainsi que la secrétaire-trésorière ont approuvés les déboursés pour les comptes de mars 2015 totalisant la somme 18 523.90\$.

**7- AVIS DE MOTION**

Aucun.

**8- SUIVI DES DOSSIERS PAR LES MEMBRES DU CONSEIL**

Aucun

**9- LES POINTS DE RÉOLUTIONS**

2015-041

**9.1 SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT RÉVISÉ-SOUMISSION**

**Considérant que** le schéma d'aménagement et de développement révisé de la municipalité régionale de comté (MRC) de Manicouagan est entré en vigueur le 5 avril 2012;

**Considérant que** chaque municipalité faisant partie de la MRC est tenue, dans les 24 mois de l'entrée en vigueur du schéma, d'adopter pour la totalité de son territoire un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma et aux dispositions des documents complémentaires;

Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter l'offre de services du Groupe Urbox au montant de 14 102.00\$



2015-042

**9.2 APPUI SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER- AVIL, MOIS DE LA JOQUILLE**

**Considérant que** le cancer est la première cause de mortalité au Québec;  
**Considérant que** la Société canadienne du cancer travaille à sauver plus de vies;

**Considérant que** grâce à des milliers de Québécois, donateurs et bénévoles, la Société canadienne du cancer lutte pour prévenir plus de cancers, permettre aux chercheurs de faire plus de découvertes et aider plus de personnes touchées par la maladie;

**Considérant que** nous pouvons prévenir environ la moitié de tous les cancers en adoptant un mode de vie sain et des politiques qui protègent le public;

**Considérant que** près de la moitié de l'argent investi dans la recherche sur le cancer par les organismes de bienfaisance provient de la Société canadienne du cancer;

**Considérant que** le mois d'avril est le Mois de la jonquille, et qu'il est porteur d'espoir et d'activités qui feront une différence dans la vie des patients atteints de cancer et dans la lutte contre la maladie;

**Considérant que** la Société canadienne du cancer encourage les Québécois à poser un geste significatif pendant le Mois de la Jonquille pour les personnes touchées par le cancer et à contribuer au combat contre cette maladie;

**En conséquence**, il est proposé par Madame Noëlla Comeau et résolu à l'unanimité des membres présents de décréter que le mois d'avril est le Mois de la jonquille;

**QUE** le conseil municipal de Godbout encourage la population à accorder généreusement son appui à la cause de la Société canadienne du cancer.

2015-043

**9.3 ASSOCIATION ÉPILEPSIE CÔTE-NORD INC. –CAMPAGNE ANNUELLE**

**Attendu que** l'Association Épilepsie Côte-Nord, est un organisme à but non lucratif qui couvre le territoire entre Tadoussac et Blanc Sablon incluant Fermont, Schefferville et l'Île D'Anticosti.

Il est proposé par Monsieur Gilles Desgagnés et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Godbout proclame officiellement; « Mars, mois national de sensibilisation à l'épilepsie ». Et accorde une aide financière de 100.00\$.

2015-044

**9.4 VENTE DES IMMEUBLES POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater Madame Martine Morin, directrice générale de demander à la MRC Manicouagan de vendre pour non paiement de taxes les propriétés apparaissant sur la liste qui sera transmis à la MRC Manicouagan le 20 mars 2015.

2015-045

**9.5 OFFICE MUNICIPAL HABITATION – NOMINATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Il est proposé par Monsieur Réjean Sini et résolu à l'unanimité des membres présents de nommer Madame Fleurette Gauthier comme membre au conseil d'administration de l'OMH de Godbout à titre de représentante de la Municipalité de Godbout, en remplacement de Monsieur Gérald Grenier.

2015-046

**9.6 POSTE CANADA-MORATOIRE-INSTALLATION DES BOÎTES POSTALES COMMUNAUTAIRES**

**Attendu que** Postes Canada a annoncé au mois de décembre 2013 une importante réforme de ses services;

**Attendu que** cette réforme prévoit de mettre fin à la distribution du courrier à domicile d'ici à 2018-2019;



**Attendu que** l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a dénoncé cette réforme par résolution le 20 février 2014;  
**Attendu que** l'Union des municipalités du Québec (UMQ) a demandé une suspension de la réforme entreprise par résolution le 8 octobre 2014;  
**Attendu que** malgré un engagement d'une meilleure consultation auprès des municipalités, Postes Canada a accéléré sa réforme sans tenir compte de la diversité des réalités municipales;  
**Attendu que** les municipalités sont propriétaires et gestionnaires de l'emprise publique municipale;  
**Attendu que** les municipalités constituent des gouvernements de proximité responsables de nombreux services municipaux;  
**Attendu que** les municipalités doivent veiller à ce que les citoyens reçoivent toute l'information utile sur ces services;

En conséquence, il est proposé par Madame Martine Labrie et résolu à l'unanimité des membres présents, que l'UMQ demande au gouvernement du Canada de mettre en place, dès maintenant, un moratoire sur l'installation des boîtes postales communautaires.

2015-047 **9.7 VIP TÉLÉCOM-VÉRIFICATION DE SIGNAL-TÉLÉCOMMUNICATION SERVICE INCENDIE**

Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents d'allouer un montant de 880.00\$ pour la vérification de signal pour identifier le site propice avec l'aide du chef pompier par VIP télécom.

2015-048 **10. DÉPÔT DES CORRESPONDANCES**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents d'accepter le dépôt des correspondances.

2015-049 **11. AFFAIRES NOUVELLES :**

**11.1 SEMAINE ACTION BÉNÉVOLE : MANDATER UN MEMBRE AU CONSEIL**

Il est proposé par Madame Noëlla Comeau et résolu à l'unanimité des membres présents de mandater Madame Martine Labrie au comité pour la semaine de l'action bénévole 2015.

2015-050 **11.2 SENTIER DES POSTILLONS**

Il est proposé par Monsieur Réjean Sini et résolu à l'unanimité des membres présents que la municipalité octroi la contribution monétaire de 2217.00\$ et un montant de 2000.00\$ en temps d'employés municipal. Madame Martine Morin, directrice générale, est mandatée pour la signature des documents de la phase I.

2015-051 **11.3. DONATION D'UNE TÉLÉVISION AU CLUB DE L'ÂGE D'OR**

Il est proposé par Monsieur Gilles Desgagnés et résolu à l'unanimité des membres présents que la Municipalité de Godbout procède à la donation d'une télévision de 50 pouces.

2015-052 **12. FERMETURE DES AFFAIRES NOUVELLES**

Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents de clore les affaires nouvelles à 19H13.

**13. PÉRIODE DE QUESTIONS**

Il est proposé par Madame Martine Poitras et résolu à l'unanimité des membres présents d'ouvrir la période de questions à 19h13.

2015-053 **14. FERMETURE DE LA PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE LA SESSION**

Il est proposé par Monsieur Rock Cormier et résolu à l'unanimité des membres présents de clore la période de questions et la fermeture de la session 19h36.



---

Madame Nicole Champagne  
Mairesse

---

Madame Martine Morin  
Directrice générale